



Païement d'une pseudo consultation

Par **radominette**, le **08/02/2008** à **19:31**

Bonjour,
Nous avons consulté un homme que nous avons vu en conférence à propos d'intelligence d'enfant. Pensant qu'il était psychologue nous l'avons contacté par téléphone. Là il nous a demandé les expertises qui avait été faites sur notre enfant... Les a collecté ...
Puis nous a renvoyé un rapport qui les synthétisait en nous demandant 70 euros à verser par mandat chèque...
La plus value de son rapport est pour nous totalement nulle... A aucun moment lors de notre contact téléphonique il n'a parlé de facturation... Nous pensions qu'il souhaitait consulter le dossier pour orienter les tests qu'il envisageait de faire en reconstruant notre fils plus tard...
En regardant son compte rendu, on réalise qu'il a le titre de "consultant en douistique des surdouements"... Cela a t il un sens ?
Pour nous, cet homme est un imposteur... l'exigence du paiement en liquide nous conforte dans ce point de vue... Pour autant, ses relances deviennent de plus en plus agressives ...
Que pouvons nous faire ?